

Communiqué de presse

Soutien aux salariés d'ING Luxembourg

L'OGBL, syndicat national, souhaite exprimer son profond soutien aux salariés d'ING Luxembourg, suite aux récentes résiliations de comptes de nombreux particuliers, créant une vague d'inquiétudes et d'incertitudes parmi les clients et les salariés.

Pourquoi ING Luxembourg a-t-elle pris cette décision ?

L'OGBL s'interroge sur les motivations d'ING Luxembourg à mettre fin de manière unilatérale aux contrats de dizaines, voire de milliers de particuliers, dont 49% des 124 000 clients « retail » n'ont de relation commerciale avec aucune autre banque. Cette démarche suscite de nombreuses questions quant à l'avenir de la banque, notamment en ce qui concerne sa ligne « retail » qui englobe non seulement les particuliers, mais aussi les PME et les entreprises de taille moyenne.

Un impact significatif sur les clients et les salariés

Cette décision soudaine a provoqué une avalanche de réactions négatives, tant dans la presse que sur les réseaux sociaux, et a soulevé de multiples questions. Les clients concernés n'ont désormais plus que deux mois pour transférer leurs avoirs dans une autre banque, ce qui entraîne également des répercussions sur les temps d'attente pour l'ouverture de nouveaux comptes dans d'autres établissements.

Soutien indéfectible aux salariés d'ING Luxembourg

L'OGBL tient à réaffirmer son soutien inconditionnel aux salariés d'ING Luxembourg. L'OGBL est conscient de l'impact que ces résiliations massives peuvent avoir sur la stabilité et la sécurité de l'emploi au sein de la banque. Les salariés, qui sont les piliers de l'institution, ne doivent pas être les victimes collatérales de décisions stratégiques opaques et potentiellement dommageables.

Demande de clarifications à l'adresse de la direction d'ING

L'OGBL a envoyé une lettre à la direction d'ING Luxembourg, avec copie à la délégation du personnel, pour demander des clarifications et des garanties quant aux répercussions de ces décisions sur le personnel. L'OGBL demande des explications détaillées en ce qui concerne les raisons des résiliations de contrats, l'impact sur la ligne « retail » et l'avenir des opérations bancaires, ainsi que des assurances sur la protection des emplois et la sécurité des salariés.

L'OGBL reste disponible pour toute discussion constructive visant à assurer la protection et le bien-être des salariés.

**Communiqué par le syndicat Secteur financier de l'OGBL,
le 3 juin 2024**